

Installation d'un mât de mesure anémométrique dans votre commune

Un projet éolien est à l'étude sur la commune de Peyrat-de-Bellac. Dans ce cadre, un mât de mesure de vent a été installé au mois de juillet. Afin de vous informer sur son fonctionnement et sur son objectif, nous organisons une permanence d'information en mairie.

Lors de cette permanence, vous serez invité à vous inscrire au Comité Local de Suivi pour participer au développement du projet.

**Cette permanence aura lieu de 14h à 19h, le :
Mardi 29 Septembre 2020**

Lieu : Salle associative (foyer club polyvalent)



Pour plus d'informations,
N'hésitez pas à me contacter :

Fabien BEGHIN - Chef de projet
f.beghin@rp-global.com
03.20.51.16.59

Si vous êtes intéressé par ces permanences, merci de venir équipé d'un masque afin que chacun puisse participer dans le respect des règles sanitaires en vigueur.